

# Mise en place d'un projet agroforestier





# Sommaire

## **1 / présentation de l'association :**

- Qui sommes-nous ?
- Participation citoyenne
- Les chiffres-clés
- Nos terrains d'interventions
- Un accompagnement complet et personnalisé

## **2/ Accompagner un projet**

- Etape 1 : la phase amont
  - Pourquoi planter des arbres ?
  - La parcelle à aménager
- Etape 2 : Type d'aménagement et schéma de plantation
- Etape 3 : Le choix des essences
  - point sur le Végétal local
- Etape 4 : Le financement du projet
- Etape 5 : La plantation
- Etape 6 : La gestion et l'entretien des plantations

# Qui sommes-nous ?

Une association loi 1901 créée en 2013.

Notre objectif : Reboiser la région la moins boisée de France au travers de **chantiers participatifs**.

- 50 projets par an
- Près de 250 000 arbres plantés
- Plus de 10 000 personnes mobilisées depuis 2013



# Participation citoyenne



- Au coeur du projet des planteurs volontaires
- Un public très diversifié (Ecole, EPID, Lycée agricole, Collectivités, etc...)
- Inclusion et mixité sociale
- Créer du lien sur les territoires
- Des capacités de plantations importantes



chiffres arrêtés à la  
saison 2022/2023



## Chiffres clés :



**238 000**

Arbres plantés

**360**

Chantiers participatifs



**10 800**

Volontaires

depuis 2013

# Nos terrains d'interventions



## Le monde agricole

**Accompagner** les agriculteurs vers l'agroécologie

**Adapter** les exploitations aux effets du changement climatique

**Proposer** un accompagnement personnalisé et pérenne



## La ville

**Lutter** contre la pollution de l'air et les îlots de chaleur

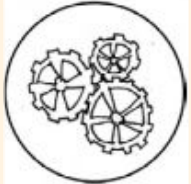
**Adapter** la ville aux effets du changement climatique

**Inventer** collectivement la ville de demain

# Construction d'un projet clé en main



- Diagnostic et expertise



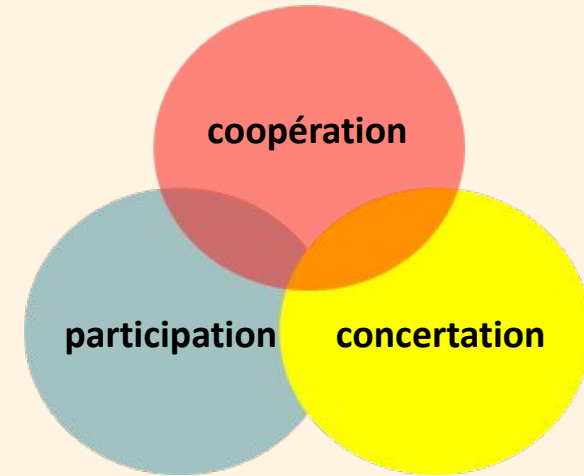
- Conduite et accompagnement de projet



- Animation



- Pédagogie et formation



# Accompagner un projet de plantation







# ETAPE 1 : L'amont du projet

## L'arbre comme outils au service de l'agriculture

### Objectifs:

- Évaluer l'état d'avancement et de maturation du projet
- Identifier les usages afin d'adapter l'accompagnement.

En premier lieu, il convient d'**identifier les enjeux et les usages liés au développement d'un projet agroforestier** sur la parcelle :

- Protection de la parcelle  
(lutte contre l'érosion, brise vent)
- Diversification de la production
- Biodiversité et bien-être animal
- Intégration paysagère et sociale
- etc...





# La parcelle

## Confronter les attentes aux réalités du terrain

Diagnostiquer des problématiques locales: environnementales, paysagères et agronomiques

### Identifier les contraintes liées à la parcelle:

- Propriétaire ou fermage ?
- Accessibilité et manœuvrabilité
- Emprise au sol, voisinage
- Sol, exposition et orientation
- Machine et système de culture



### Prise en compte de l'existant:

- Observer les alentours  
(intégration paysagère, essences,...)

### Objectifs:

S'assurer de la faisabilité et de la durabilité dans le temps du projet.



# Pour compléter cette étape de réflexion

Parce que les problématiques et les sites sont très diversifiés, les projets agroforestiers peuvent prendre des formes multiples. Pour s'assurer de leurs pérennités, il est indispensable de préparer au mieux le projet en amont.

Pour cela, nous proposons :

- Des formations
- Des rencontres en « bout de champ » et des visites de systèmes agroforestiers existants (retour d'expériences).



## Objectifs:

- se poser les bonnes questions au démarrage du projet
- Avoir des retours d'expérience concrets et des échanges avec d'autres agriculteurs
- Anticiper la question de l'entretien et de la gestion

# En résumé

## les questions à se poser avant de démarrer !

Mon projet est-il adapté à mes besoins et aux réalités du terrain ?

Les aménagements répondent-ils aux besoins et usages identifiés ?

Y a-t-il besoin de re-clarifier ou de redéfinir mon projet ?

Suis-je en capacité d'assurer l'entretien et la gestion liée à l'implantation d'un système agroforestier ?

Si non, ou puis-je me former ?



# ETAPE 2 : Type d'aménagement et schéma de plantation



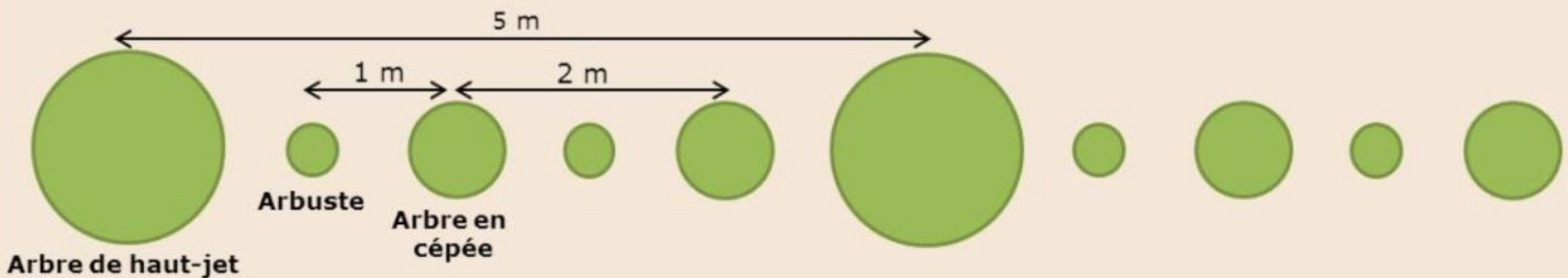
## Concevoir un projet adapté

Quels types d'aménagements agroforestiers pour mon projet :

- Haie double, haie simple
- Haie en forme libre ou haie basse
- Agroforesterie intraparcellaire avec ou sans bourrage
- Ripisylve, bosquet
- Pré-verger fruitier ou à bois

### Objectifs:

Proposer un aménagement agroforestier adapté aux contraintes, aux usages et aux ressources



# ETAPE 3 : Le choix des essences

## Des essences adaptées au contexte



Quelles essences, en fonction:

- Des conditions pédoclimatiques
- Des usages, des complémentarités ( mellifère, cynégétique, fruits...)
- De la diversité des paysages et des habitats (notion de patrimoine)
- l'adaptation au changements climatiques...

Mais surtout, restons local !



**Végétal Local, Une garantie 100% régionale**

- Une provenance locale et une génétique sauvage
- Une traçabilité complète (de la graine au plant)
- La garantie d'une diversité génétique maximisée
- La conservation de la biodiversité locale

**Opacité du marché mondial d'échanges de végétaux sauvages**

**Absence de législation sur leur traçabilité**

**VÉGÉTAL  
local**

**Pourquoi ?**

**Risque de perturbation des équilibres écologiques**

**Appel à projets du Ministère de l'écologie 2011**

*« Végétaux indigènes pour développer des filières locales »*



# Une marque collective, pourquoi ?

La **marque collective dite simple** est une marque qui peut être exploitée par toute personne respectant un règlement d'usage établi par le propriétaire de la marque.

## Cahier des charges

- Pratiques de collecte,
- Méthodes de production,
- Règles de traçabilité
- Contrôle jusqu'à commercialisation







# Les pratiques de collecte



Diversité  
génétique

Conservation de la  
ressource

## Collecte en milieu naturel

*Sur une liste d'espèces validée par le comité de marque pour la région d'origine.*

- remplissage d'une fiche de suivi
- collecte sur au moins 30 individus
- en faisant **varier les sites de collecte** (espaces naturels, sans plantations récentes)
- ne **pas pénaliser les végétaux** (taux de prélèvement < 25% des graines, effectif de la population suffisant).



# L'élevage dans les pépinières locales

**Commercialisation** sur le territoire, par les pépinières partenaires

Choix parmi une **liste d'espèces indigènes**

**Aucune sélection appliquée,** tous les plants qui germent sont vendu

Facture accompagné d'un **certificat de traçabilité.**



**Traçabilité**

# Où les trouver ?



## Les producteurs

48 bénéficiaires

564 taxons

### HDF 3 pépinières ligneux :

- pépinière de l'Haendries (nord)
- pépinière de Lacluse (pas-de-calais)
- pépinière Créte (picardie)

# ETAPE 4 : Le financement



## Prise en charge de l'accompagnement technique et de l'investissement

### Deux modalités de financement:

- Le financement public « Aides pour la mise en place de systèmes agroforestiers » ou mesure 8.2, soutenue par le Conseil Régional et le FEADER

*Dans le cas de projets conséquents et particulièrement techniques*

- Le financement privé via des opérations de mécénat

*Pour la majorité des projets*



**100 000  
ARBRES**  
*pour demain*

# Le financement privé, les critères d'éligibilité



Sélection des végétaux: Locale et diversifiée, possibilité de sortir de la liste si justifiée

Surface et densité : pas de minimum

Plafonds d'aides: pas de minimum

Taux de prise en charge: jusqu'à 100% des dépenses d'investissement mais possibilité de reste à charge

Exécution et délais du projet: Dès que possible

administratif : allégé par rapport au public : bilan de fin de projet, cartographie.

## **Contraintes**

- Dans la limite des financements privés disponibles
- Se rendre disponible en cas de visite du mécène.

# Dépenses éligibles au financement privé



Dépenses	A la charge de l'agriculteur	A la charge des Planteurs V
<b>TRAVAUX</b>		
Préparation du sol	X	
Piquetage	(X)	X
Semis bande Enherbée	X	
Plantation	(X)	X
<b>FOURNITURES</b>		
Plants et protections		X
Paillage	X	(X)
Semences bandes enherbées	X	
<b>INGENIERIE CONSEILS</b>		
conception de projet, appui technique		X



# ETAPE 5 : La plantation

## L'organisation du chantier participatif

### Avantages :

- Créer du lien avec le territoire, les habitants et les entreprises locales
- Faire découvrir le métier d'agriculteur
- Sensibiliser à la question de l'agroécologie

### Contraintes :

- il est parfois difficile de mobiliser du monde sur les territoires les plus reculés
- Le travail est réalisé par des bénévoles non professionnels



# ETAPE 6 : La gestion et l'entretien des plantations



## Planter c'est bien, gérer durablement c'est encore mieux!

Suivi régulier par l'association, notamment les 3/5 premières années.

Entretenir, gérer, voir valoriser les plantations demande du temps et cette activité doit être intégré à l'agenda de l'exploitation.

De nombreuses formations sont proposées afin de se former à la biologie de l'arbre, les différentes techniques d'entretien et de taille (haie ou bois d'œuvre), la valorisation, etc.

L'association accompagne aussi à la mise en oeuvre du label haie.







**Des questions ?**



**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**



*[planteursvolontairesnpdc@gmail.com](mailto:planteursvolontairesnpdc@gmail.com)*

*ou*

*<https://planteurs-volontaires.com>*